

Entreprise certifiée



Recette n° V23T Sorte A

Dénomination béton :	C20/25 XC1(CH)/XC2(CH)
Consistance :	S4
Diamètre granulats Max. :	d max : 16
Pompable :	oui
Béton certifié selon :	Norme SN EN 206:2013 + A2:2021 Contrôle de production continu
Ciment type :	CEM I\B-LL 32.5
Résistance caractéristique selon la Norme - <i>fck,cube</i> :	25 N/mm²
Dosage ciment mini selon la Norme :	308 kg/m³
Dosage ciment réel sur demande :	
E/C selon la Norme :	0.65
E/C effectif :	0.55

**Poids CO₂-eq Net de la recette au départ de nos centrales
Poids calculé ± 5 kg/m³ selon Norme ISO 14060
et le « Greenhousegas Protocol ».**
**Sur demande, possibilité d'avoir un certificat d'un bureau
d'étude qualifié. Coût env CHF 600.-**

135.3 kg CO₂-eq Net par m³

Type(s) d'ouvrage (indicatif) : **Bâtiment**
Partie(s) d'ouvrage (indicatif) : **Murs et dalles intérieurs - Fondations**

Données de sécurité béton frais:



Danger



Danger



Danger

H318 Occasionne de sérieuses lésions aux yeux.

H315 Occasionne des irritations de la peau.

H317 Peut provoquer des réactions allergiques de la peau



Porter une protection des yeux



Porter une protection des mains



Porter un vêtement de protection

P280 : Porter des gants de protection / un vêtement de protection / une protection des yeux .

P305+P351+P338+P310 : **Lors des contact avec les yeux** : Rincer abondamment durant quelques minutes.

Eventuellement, retirer les lentilles de contact. Appeler immédiatement le centre antipoison ou un médecin.

P302+P352+P333+P313 : **Lors d'un contact avec la peau**: Laver abondamment au savon et à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruptions, demander conseil à un médecin.

